

LAURENT LOTY

Pour l'indisciplinarité

INDISCIPLINARITÉ: l'invention d'un mot est parfois nécessaire pour lutter contre le poids des idées inscrites en nos mémoires de génération en génération.

Si ce mot me paraît utile, c'est qu'il peut aider à rejeter l'apprentissage de la soumission qui va souvent de pair avec le respect des disciplines. C'est aussi qu'il permet de souligner l'insuffisance de la pluri-, de l'inter-, ou même de la transdisciplinarité, au regard de mes aspirations et de ma conception de l'enseignement, de la recherche, et de leurs fonctions dans la société.

J'espère avoir suffisamment suggéré, dans les lignes qui suivent, à quel point la défense de l'indisciplinarité est paradoxale (à divers titres, la discipline est indispensable), mais aussi à quel point elle est nécessaire. C'est-à-dire utile, pour la liberté, pour la découverte, pour la création, pour l'affirmation de valeurs qui dépassent largement les domaines de la recherche et de l'enseignement, à moins que recherche et enseignement ne soient conçus comme ce qui participe à une dimension culturelle fondamentale pour nos modes de vie en société.¹

Pour défendre l'indisciplinarité, et tenter de dire progressivement le sens et les valeurs que j'attribue à ce terme et à la pratique qu'il désigne, je procéderai de la manière suivante. J'examinerai d'abord l'histoire du mot 'discipline' et ce qu'elle peut révéler. Je m'interrogerai ensuite sur les

1. Le texte qui suit est la reprise, révisée et augmentée, d'un texte prononcé le 7 décembre 1999 et publié un an après, en automne 2000, dans la revue de la Société française pour l'Histoire des sciences de l'homme (<http://www.bium.univ-paris5.fr/sfsh/>): 'Sens de la discipline... et de l'indiscipline: réflexions pour une pratique paradoxale de l'indisciplinarité', Actes de la journée d'étude 'Histoire des sciences de l'homme et savoirs disciplinaires', co-organisée par la SFHSH et l'École doctorale 'Disciplines du sens' de l'Université Paris VIII – Vincennes-à-Saint-Denis, 7 décembre 1999, *Pour l'Histoire des sciences de l'homme, bulletin de la SFHSH* 20 (2000), p.3-16. J'avais donné pour titre à ma communication 'Sens de la discipline'. Lors de la journée de l'École doctorale, j'y ai ajouté '... et de l'indiscipline'. En prononçant cette communication, j'en ai fait une défense de l'indisciplinarité'. J'ai repéré ensuite le même néologisme dans *La Lettre d'Inforcom*, qui avait été publiée peu après, en février 2000 (n° 58, hiver 2000), par la Société française des sciences de l'information et de la communication. La *Lettre* de cette société dynamique portant sur un domaine en effervescence s'intéressait à une question vive, 'Discipline, interdiscipline, indiscipline' et, inventait à son tour le mot dans un intertitre ('Il y a quinze ans, l'indisciplinarité...', p.11), intertitre introduisant la reprise d'un texte de Baudoin Jurdant (qui n'emploie pas le terme), paru dans le n° 1 des *Cahiers STS* (programme Sciences, technologies, sociétés du CNRS) en 1984, n° intitulé *Indisciplines*.

Laurent Loty

types de textes qui proposent un savoir sur l'homme avant l'institutionnalisation des sciences de l'homme (textes indisciplinaires, non pas parce qu'ils seraient encore pré-disciplinaires, au sens péjoratif qu'une épistémologie normative attribuerait implicitement aux savoirs dits pré-scientifiques, mais parce que les savoirs de qualité sont indisciplinés; textes indisciplinaires qui exigent aujourd'hui une étude elle-même indisciplinaire). Dans un troisième temps, je tenterai de dire, en confrontant approche dite littéraire et approche dite historique, quel peut être l'apport d'une indisciplinarité des démarches. Enfin, je proposerai des exemples de recherche personnelle indisciplinaire, et essaierai plus généralement de dire ce que peut signifier l'indisciplinarité, quelles peuvent en être les limites, les difficultés, les espérances.

Premier point: l'histoire du mot 'discipline'. Cette histoire demanderait d'importants développements, mais la seule évocation de quelques-unes de ses étapes peut être assez édifiante.² Lorsque le mot 'disciple' apparaît en français au douzième siècle, c'est pour désigner comme le mot 'discipulus' du latin chrétien, un disciple de Jésus-Christ; à la fin du siècle, il renvoie aussi à tout novice, comme le latin antique 'discipulus', l'élève. Le mot 'discipline' attesté depuis 1080, reprend le sens latin d'enseignement et d'éducation, mais à la fin du douzième siècle, il désigne surtout une punition corporelle appliquée à la mortification d'un clerc, tandis qu'apparaît fin douzième siècle 'discipliner', c'est-à-dire 'châtier'. Au quatorzième siècle, la discipline désigne aussi le fouet utilisé pour flageller ou se flageller. Le verbe 'discipliner' prend au quatorzième siècle le sens plus général d'accoutumer à la discipline, de donner le sens du devoir, de l'obéissance; ultérieurement, il s'agira de plier à une discipline intellectuelle ou morale.

Cependant, dès le douzième siècle, le mot connaît aussi l'acception moderne de règle de conduite commune aux membres d'une collectivité (notamment scolaire ou militaire), et celle d'éducation, d'enseignement. C'est à la fin du quatorzième siècle que 'discipline' se met à désigner une matière enseignée, une branche de la connaissance (mais en 1751, par exemple, l'article de l'*Encyclopédie* de Diderot renvoie encore exclusivement à la discipline ecclésiastique ou militaire).

L'histoire de ce mot d'origine chrétienne, puis cléricale, révèle la teneur autoritariste de ce qu'il désigne. S'il est passé dans le vocabulaire de l'Université, c'est avec l'héritage que l'Université doit aux institutions d'enseignement cléricales. S'il s'est laïcisé, on peut supposer que l'une des dernières étapes majeures de ce mouvement de longue durée se situe dans la reprise en main des disciplines universitaires par l'autorité napoléonienne, en cette époque où apparaît le mot disciplinaire (1803), pour

2. Les indications qui suivent sont notamment empruntées aux dictionnaires suivants: *Dictionnaire de l'ancien français jusqu'au milieu du XIV^e siècle*, A. J. Greimas (Paris 1980); *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française* [dit *Petit Robert*] (Paris 1981; 1993); *Dictionnaire historique de la langue française*, éd. Alain Rey (Paris 1992).

Pour l'indisciplinarité

signifier ce qui se rapporte à la discipline, principalement aux sanctions. Pour simplifier, la 'discipline' est d'abord la marque du pouvoir de l'institution, tout comme au cours du développement du positivisme le mot 'science' a pour effet d'assurer le pouvoir aux savoirs qui se désignent ainsi. Le processus de disciplinarisation des savoirs, qui va de pair avec celui de spécialisation, est d'abord un processus de nature politique. Affirmer l'existence d'une discipline scientifique, c'est affirmer un pouvoir, lui définir un territoire de gouvernement prétendument autonome, rendre ainsi possible la puissance de ses relations extérieures (ce qu'on désigne aujourd'hui du terme d'expertise). Affirmer l'existence d'une discipline, c'est aussi mettre en place un système de reproduction par un apprentissage de la soumission.

Les propos précédents ne doivent toutefois pas faire oublier ce qui peut être positif dans la constitution d'une discipline. En fait, le paradoxe est en partie analogue à ce qui se joue en général dans l'institution scolaire, université comprise: par la discipline, au sens coercitif du terme, l'enseignant, le maître, peut se donner pour finalité de rendre l'élève capable de s'opposer à lui; il doit en quelque sorte l'obliger à être libre. Mais si tel est le but, la contrainte est renforcée par le phénomène de spécialisation qui fait que pour se libérer, l'étudiant devrait se refuser à s'inscrire dans une discipline, au sens de matière spécialisée qui établit des objets, des méthodes, des règles, des pères fondateurs auquel il convient de se référer. Des fondateurs, c'est-à-dire ceux-là mêmes qui sont admirés pour avoir constitué une discipline, c'est-à-dire pour avoir été, en leur temps, indisciplinés.

La discipline est évidemment ce qui permet la transmission du savoir. Et les collègues de l'enseignement secondaire le savent bien, qui sont confrontés au risque d'une dévalorisation des disciplines, comme d'ailleurs au risque d'une indiscipline (d'un comportement indiscipliné) préjudiciable à toute acquisition du savoir. Mais la discipline est aussi ce qui peut scléroser toute recherche (et parfois peut-être aussi tout enseignement, à quelque niveau que ce soit), et gêner, au sens fort du terme, non seulement la découverte, mais peut-être aussi cet investissement ou cet engagement qui serait corrélé au fait de déterminer le *sens* de sa recherche hors discipline. A défaut d'une enquête plus approfondie sur l'histoire du mot, il est pour le moins symptomatique que l'extension de la famille du mot 'discipline' par des dérivés qui indiquent une volonté de franchissement des frontières disciplinaires ait eu lieu autour de 1968: 'interdisciplinaire' apparaît peu avant 1959, suivi d'interdisciplinarité' vers 1968 (le *Petit Robert*, qui date le mot de 1968, donne un exemple de 1973: 'L'interdisciplinarité habitue l'étudiant à se "dépayser"', *Le Monde*, 11 avril 1973). 'Pluridisciplinaire' est daté par les dictionnaires de 1966, et 'pluridisciplinarité' de 1969 ('L'Université doit être placée sous le signe de la pluridisciplinarité', *Le Monde*, 26 février 1969). Quant à 'transdisciplinaire' et 'transdisciplinarité', s'ils sont datés d'environ 1970 par

Laurent Loty

l'édition 1993 du *Petit Robert*, ils sont curieusement absent de l'édition de 1981, absence qui peut avoir valeur d'indice: la distance par rapport aux disciplines s'arrête le plus souvent à l'invitation à communiquer entre plusieurs disciplines, sans aller jusqu'à la transdisciplinarité, *a fortiori* jusqu'à ce que j'appelle l'«indisciplinarité».

Si je mets l'accent sur cet aspect coercitif de la discipline comme unité autonome de savoir constitué, c'est qu'il me semble que notre époque tend à une relative soumission de la recherche aux disciplines, peut-être même lorsque c'est sous la forme de la pluri- ou de l'interdisciplinarité, au lieu de soumettre les disciplines au sens que l'on attribue à la recherche. L'enjeu est de l'ordre du savoir, mais il concerne aussi le sens de ce savoir, notamment ce qui peut relever d'un investissement personnel ou encore d'un engagement, au sens le plus large du terme.

Pour réfléchir au sens de la discipline, des disciplines, il est essentiel de faire l'histoire des disciplines, l'histoire de leur institutionnalisation, des formes et des enjeux de cette institutionnalisation.³ Il est intéressant de remonter jusqu'aux moments où les savoirs ne sont précisément pas institutionnalisés (attention au passé qui vaut comme réflexion sur l'héritage de ce passé, jusqu'à notre présent). Partons donc de cette question, cette fois centrée sur les savoirs sur l'homme: où sont les savoirs sur l'homme avant les disciplines telles qu'elles se constituent ou se renforcent au cours des dix-neuvième et vingtième siècles, avant l'anthropologie, l'ethnologie, la sociologie, la linguistique ou la démographie? Les réponses seraient complexes et multiples. L'une d'entre elles est que ces savoirs se trouvent en partie dans ce qu'on appelle désormais 'littérature', dont la spécificité exige aussi une analyse critique et nous renvoie aux travaux sur l'histoire de l'idée même de 'littérature'.

Où est l'anthropologie avant le dix-neuvième siècle? Certainement en partie dans la théologie, qui en parlant des rapports de l'homme à Dieu parle des hommes (toute théologie est, qu'elle le veuille ou non, une anthropo-théologie), dans la philosophie bien sûr (et l'étude des savoirs les plus contemporains, dans ses dimensions épistémologique, historique, sociologique, anthropologique, aurait tort de négliger l'héritage théologique et philosophique qui innerve parfois le cœur des programmes de recherche, des concepts ou des fonctionnements des sciences). Mais cette

3. Les trois autres communications de la journée d'étude de l'Ecole doctorale de Paris 8 de décembre 1999 ont principalement porté sur l'histoire de disciplines désormais institutionnalisées. Mais ces textes déplaçaient, chacun à sa manière, l'évidence selon laquelle des sciences de l'homme institutionnellement reconnues se seraient pliées, avec discipline, à un processus classique de disciplinarisation: Jacqueline Carroy, 'Sciences humaines et philosophie en France à la fin du XIX^e siècle: le cas de la psychologie'; Annick Ohayon, 'Psychologie et psychanalyse en France: le choc des disciplines'; Nathalie Richard, 'Réflexions autour de la "naissance" des disciplines: l'exemple de la préhistoire', dans *Pour l'Histoire des sciences de l'homme*, bulletin de la Société française pour l'Histoire des sciences de l'homme 20 (2000), respectivement p.17-25, 25-32 et 32-38.

Pour l'indisciplinarité

anthropologie avant la lettre se trouve aussi dans ces textes inclassables, et classés en 'littérature', que sont les récits de voyage.

Un exemple: l'*Histoire d'un voyage fait en la terre de Brésil* que Jean de Léry publie en 1578.⁴ Le statut de ce texte est extrêmement complexe: l'œuvre comporte des chapitres qui relatent le voyage en mer, d'autres qui recensent les végétaux, les animaux et leurs usages économiques par l'homme, d'autres qui relèvent d'une polémique religieuse contre les catholiques de la part du calviniste Léry qui a découvert le Brésil en 1556-1558 mais qui publie son texte après la Saint-Barthélémy, d'autres enfin qui rendent compte des mœurs des indiens Tupi, anthropophages dont la rencontre a de quoi frapper en pleine période de débat sur la valeur réelle ou symbolique du rite de l'eucharistie. Doit-on penser *a posteriori* que le texte est en quelque sorte pluridisciplinaire, et qu'il intéresse les botanistes, les zoologistes, les ethnologues, ou les théologiens? Ce que révèle un texte comme celui-ci, c'est plutôt le caractère indissociable de tous ces éléments: c'est en rendant compte de la nature découverte, nature humaine comprise, que Léry fait acte de célébration du Dieu créateur de cette nature; c'est en rendant compte des rites cannibaliques brésiliens qu'il réfléchit sur la violence des guerres de religion, sur la théophagie, l'anthropophagie et la barbarie des catholiques, ou qu'il affirme aussi l'universalité de la dualité de l'homme, et estime après Virgile (Jean de Léry, *Histoire d'un voyage*, p.91):

Que l'appétit bouillant en l'homme,
Est son principal Dieu en somme.

Et c'est en écrivant et en publiant son texte qu'il constitue enfin son identité, identité d'Européen, de calviniste, de prêcheur, d'individu possible élu par Dieu, d'auteur enfin, lui qui fut appelé 'le Montaigne des voyageurs'.

Mais de surcroît, ce que révèle ce type de texte, ce n'est pas seulement la présence de savoirs sur l'homme avant une quelconque ethnologie ou anthropologie scientifique, qu'elle soit biologisante ou culturaliste, ce n'est pas seulement l'absence de spécialisation disciplinaire du sens de sa démarche et de son écriture, c'est aussi ce que le savoir désormais institutionnalisé et spécialisé peut tendre à occulter: l'engagement profondément personnel et collectif, notamment religieux et politique, une quête du sens dans le récit de la rencontre avec l'Indien tupinambaout. Lorsque Lévi-Strauss s'est rendu au même endroit durant la Seconde Guerre mondiale, le texte de Léry sous le bras, il en a fait le 'bréviaire de l'ethnologue'.⁵ Heureusement, grâce à Jean Malaurie directeur de la collection 'Terre humaine' chez Plon, Lévi-Strauss a écrit ses *Tristes Tropiques* (1955) qui en disent peut-être plus sur le sens de sa démarche

4. Texte établi, présenté et annoté par Frank Lestringant, précédé d'un entretien avec Claude Lévi-Strauss (Paris 1994).

5. Claude Lévi-Strauss, *Tristes Tropiques* (Paris 1955; réédition 1984), p.87.

Laurent Loty

que ses textes 'scientifiques'. Au passage, les réflexions complexes de Léry sur les pouvoirs de l'écriture dont ne disposent pas les Tupi méritent d'être confrontés à la 'leçon d'écriture' de *Tristes Tropiques*, leçon fortement teintée d'une nostalgie rousseauiste (voir aussi l'analyse de Michel de Certeau sur l'ethnographie chez Léry).⁶ On peut dire aussi d'un texte comme celui de Léry qu'il est paradoxalement moins trompeur qu'un texte considéré comme scientifique et intégrable dans une discipline, parce qu'il n'occulte jamais le caractère résolument subjectif de son regard sur l'Indien, sur l'Européen, sur lui-même.⁷

Autre exemple: où est le savoir sur le psychisme humain et les relations sociales avant la dite psychologie scientifique ou la sociologie, ou avant même un Cabanis, un Maine de Biran ou un Montesquieu? Peut-être d'abord dans le roman. Par exemple dans ce que l'on reconnaît aujourd'hui comme le parangon du roman psychologique français, *La Princesse de Clèves* (1678), de Mme de La Fayette. Le texte est aujourd'hui réservé à ce qu'on appelle les 'littéraires', comme si d'une part le statut littéraire d'un texte allait de soi, comme si d'autre part l'étude d'un objet considéré comme littéraire suffisait à déterminer la démarche de celui qui l'étudie. L'approche narratologique désormais traditionnelle mène bien à une réflexion sur le savoir psychologique du texte, qui joue sur le dédoublement entre la narratrice qui analyse un personnage, et le personnage, lui-même dédoublé en être qui ressent et en être qui analyse ses sentiments. Mais les passages qui décrivent longuement les mœurs de la Cour, passages habituellement considérés comme secondaires dans ce roman psychologique, sont précisément ceux qui constituent une analyse du comportement individuel dans le milieu social, ceux qui donnent leur sens aux phénomènes psychologiques en les articulant à ce qu'on appellerait aujourd'hui une analyse sociologique. Ni purement psychologique ni purement sociologique, ce texte est un des plus grands textes de ce qu'il faudrait peut-être appeler aujourd'hui de la psychosociologie, pour autant que cette appellation n'implique pas à son tour trop de certitudes disciplinaires. *La Princesse de Clèves* porte sur les phénomènes de civilisation de Cour, sur ceux de mimétisme, sur la quête d'une éthique individuelle, originale, par refus de l'étiquette collective et volonté de se distinguer des mœurs ordinaires. C'est dire que ce texte, par le récit et l'analyse fictionnels, porte en partie sur les mêmes objets d'étude que les travaux de Norbert Elias sur la société de Cour, de Pierre Bourdieu sur la

6. Michel de Certeau, 'Ethno-graphie. L'oralité ou l'espace de l'autre: Léry', dans *L'Écriture de l'histoire* (Paris 1975), p.215-48.

7. Voir Laurent Loty, 'Anthropologie, religion et politique: images du XVI^e siècle au XVIII^e siècle... selon le XX^e siècle', *Cahiers d'histoire culturelle* 11: *Les représentations du XVI^e siècle aux XVIII^e et XIX^e siècles*, Actes du colloque international 'Le XVI^e siècle entre deux siècles: modes de présence et modèles de représentations de la Renaissance aux XVIII^e et XIX^e siècles', Tours, 7-9 décembre 2000, éd. D. Masseur et J.-J. Tatin-Gourier pour le Groupe de recherches 'Histoire des représentations' (Université de Tours 2002), p.245-59.

Pour l'indisciplinarité

distinction.⁸ Mais on peut aller plus loin, en estimant que l'acte même d'écrire un tel texte, de la part de Mme de La Fayette, constitue au niveau de l'auteur l'équivalent de ce que le personnage effectue dans la fiction: l'affirmation d'un acte inimitable, à distance de tous les comportements sociaux. Autrement dit, ce texte psychosociologique qui s'achève sur l'isolement social de la princesse de Clèves, qui laisse 'des exemples de vertu inimitables',⁹ est aussi la mise en pratique d'une distanciation à l'égard de la société de Cour par Mme de La Fayette (par ailleurs grande intrigante), distanciation à la fois par l'analyse du système social, et par l'écriture comme affirmation d'une singularité. Bref, le sens de la production de l'œuvre, et de l'œuvre comme modèle de texte littéraire, est lui-même analysable en termes psychosociologiques. Et peut-être peut-on penser qu'un tel texte tend aussi, à l'instar de celui de Léry, à faire voir ce qui serait occulté dans une étude scientifique et disciplinaire, sociologique ou littéraire. Avec des exceptions, ici aussi, comme les *Tristes Tropiques* de Claude Lévi-Strauss, ou comme les *Méditations pascaliennes* de Pierre Bourdieu, qui dit ce que ses autres textes ne disent pas ou disent moins: l'association intime d'une rationalité méthodologique et d'une volonté de distinction et de distanciation critique, éthique et politique, le versant cartésien et le versant pascalien.¹⁰

Il y aurait d'autres exemples, innombrables, à prendre dans la littérature romanesque, comme *Les Liaisons dangereuses* (1782) de Laclos qui constituent une puissante analyse du psychisme humain, des phénomènes d'identification, de démultiplication de la personnalité, des processus de communication, de leur inscription dans un réseau de relations sociales (et les travaux de Pierre Bayard ont souligné qu'il ne convenait pas de lire Laclos, ou encore Proust, au regard du savoir disciplinaire de la psychanalyse freudienne, mais comme texte de savoir, pouvant en retour faire réfléchir au savoir freudien).¹¹

Dernier exemple impossible à développer ici: l'entreprise balzacienne de *La Comédie humaine*, lue comme un roman, alors que Balzac se veut lui-même archéologue de Paris,¹² historien des mœurs sociales sur le modèle d'un Buffon, philosophe à la recherche du moteur social, des archétypes ou des transformations des espèces sociales, sur le modèle d'un Cuvier et d'un Geoffroy Saint-Hilaire. Si Balzac, d'ailleurs fortement inspiré à la fois par le choix formel de Walter Scott et les philosophies de Spinoza et

8. Norbert Elias, *Die höfische Gesellschaft. Untersuchungen zur Soziologie des Königtums und der höfischen Aristokratie mit einer Einleitung: Soziologie und Geschichtswissenschaft* (Darmstadt, Neuwied 1969); traduction française, *La Société de cour* (Paris 1985); Pierre Bourdieu, *La Distinction: critique sociale du jugement* (Paris 1979).

9. Mme de La Fayette, *La Princesse de Clèves* (1678), éd. Antoine Adam (Paris 1966; réédition 1995), p.195.

10. Pierre Bourdieu, *Méditations pascaliennes* (Paris 1997).

11. Pierre Bayard, *Le Paradoxe du menteur: sur Laclos* (Paris 1993); 'Lire Freud avec Proust', *Revue française de psychanalyse* 68:2 (1999), p.393-406.

12. Voir Jeannine Guichardet, *Balzac archéologue de Paris* (Genève 1999).

Laurent Loty

Leibniz, veut élever le roman 'à la valeur philosophique de l'histoire',¹³ le choix de la forme employée va aussi de pair avec un autre type de savoir et une autre conception de l'homme et de la société que celles de Bonald, de Marx ou de Durkheim.

Il s'agit là de savoirs non disciplinarisés, non intégrés dans la 'Tradition' d'une discipline, généralement non étudiés dans les formations en sciences humaines et sociales, et même rarement étudiés par les historiens des sciences humaines, sinon par les spécialistes de cette 'discipline' que l'on appelle 'littéraire'. Car l'analyse littéraire est un domaine dont les contours sont si flous qu'ils préservent une précieuse liberté de corpus et de méthode, sauf quand toute la démarche se réduit à une analyse de la forme indépendamment du contenu, tendance disciplinaire aussi ridicule que la tendance inverse propre à certaines pratiques académiques de la philosophie. (Peut-être faudrait-il aussi chercher les raisons historiques pour lesquelles certaines sciences de l'homme, et leurs historiens, sont toutefois attentives à des textes-savoirs indisciplinaires comme les fictions; ainsi l'histoire ou la psychologie clinique, qui se souviennent plus que d'autres de leurs parentés avec le récit; davantage par exemple que les sciences de la nature évolutionnistes, qui oublient parfois qu'elles sont aussi savoirs sur l'homme et savoirs historiques.)

A l'intérêt d'une indisciplinarité des objets d'étude s'ajoute celui d'une indisciplinarité des démarches employées. L'inscription des recherches dans des disciplines spécialisées est susceptible d'invalider ou même de rendre impensables des questionnements qui surgiraient précisément du refus des objets et méthodes reconnus par les disciplines. Je ne prendrai ici qu'un exemple, celui des rapports entre celui qui étudie la littérature, entendu ici comme un des praticiens des sciences de l'homme, et l'historien. Je me permettrai de distinguer leurs pratiques de manière assez caricaturale, selon des différences qui tiennent au type même de formation et d'institutionnalisation des deux disciplines.¹⁴

Le 'littéraire' est avant tout défini par l'objet qu'il étudie: la littérature, dont la définition prête d'ailleurs à discussion. Il reste que 'littéraire' ne définit absolument pas une démarche mais un objet. Objet qui n'est *a priori* en rien un *document*, une source d'information pour une enquête, mais l'objet même de l'enquête. Le littéraire est face à un texte, et son travail consiste à chercher ce qu'il va chercher.

Mais par confrontation avec les textes de l'historien, on peut dire que le statut du texte du littéraire est en fait très particulier: il s'agit de textes qui émanent d'un individu, qui s'est érigé par son statut d'auteur en membre

13. Honoré de Balzac, 'Avant-propos' (1842) à *La Comédie humaine*, éd. Madeleine Fargeaud (Paris 1976), i.10.

14. Je poursuis ici des réflexions élaborées pour une journée de l'Ecole doctorale de l'Université Rennes 2 de juin 1996, journée intitulée 'Des archives au chef-d'œuvre: sources, méthodes, enjeux', et organisée avec Dominique Godineau, historienne, et Marianne Grivel, historienne de l'art.

Pour l'indisciplinarité

d'une élite culturelle. Sans même que le littéraire sache ce qu'il va chercher, il est déjà déterminé par son objet, qui induit une certaine conception de la réalité, et de la culture, celle qui suppose des auteurs, des styles, des individus, des expressions conçues comme originales.

A l'inverse, l'historien est défini par sa démarche. Il sait qu'il tente de comprendre la réalité du passé, de la restituer aussi pour mieux comprendre, par différence ou filiation, la réalité du présent. Quant au texte, il est d'abord un document, qui permet d'accéder à la réalité historique qui intéresse l'historien. D'un côté, le chef-d'œuvre, de l'autre, un document, une source, et bien souvent, des documents privilégiés: les archives. Apparemment ce sont les documents les plus neutres possible, parce qu'ils supposeraient un degré relativement faible de construction rhétorique, parce qu'ils peuvent être mis en série. Mais ce choix a un coût, issu de toute une tradition historique: le privilège accordé à l'histoire collective, à l'histoire des pratiques communes, de la vie ordinaire, de ce qui précisément s'archive. Bref, l'histoire de la philosophie, des sciences, de la littérature, n'est pas faite, ou rarement, par l'historien, mais par le philosophe ou le littéraire, quand ils veulent bien faire de l'histoire.

Entre les deux formations et traditions est apparue selon les écoles, ce qu'on appelle histoire culturelle, histoire des idées, histoire des représentations, des mentalités, des attitudes, de la psychologie collective, etc. L'historien et le littéraire se font alors tous les deux historiens d'un même objet, apparemment tous les deux aussi utilisateurs de textes érigés en documents pour une histoire de la culture.

Mais les attitudes demeurent en fait souvent différentes, quant à ce dont le document est document. L'historien de formation aura tendance à considérer le texte comme un écran, quelque chose à traverser pour atteindre une réalité non textuelle. A ce titre, le roman, le discours philosophique ou scientifique sont exceptés de la documentation comme textes trop élaborés, phénomènes secondaires de mise en scène ou de rationalisation qui déforment trop le phénomène primaire visé par l'enquête. Or, l'historien de la littérature peut considérer, quant à lui, que le texte ne fait pas écran à la réalité, parce qu'il est la réalité elle-même, la réalité psychique et esthétique d'une représentation. Ainsi, celui qui étudie une fiction ne s'écarte pas nécessairement du réel, il étudie cette réalité qu'est le fait mental de produire une fiction.

Deux attitudes, et deux risques différents: le risque d'occulter la réalité psychique, ou celui d'occulter la réalité non textuelle. Deux exemples: lorsque François Furet a remis en cause l'historiographie marxiste dans *Penser la Révolution française*,¹⁵ il en a pourtant reproduit l'un des pré-supposés majeurs: l'idée que le social et l'économique priment sur le culturel, qui est secondaire et source d'illusion. Selon lui, contrairement aux textes explicites des révolutionnaires, la Révolution n'est pas une

15. François Furet, *Penser la Révolution française* (Paris 1978).

Laurent Loty

rupture. Pourtant, l'histoire des représentations discursives et fictionnelles révèle que la Révolution est vécue comme une rupture. Or, quelle que soit la valeur heuristique des propos de Furet, la représentation de la réalité de la Révolution comme rupture est un élément fondamental de la réalité même de la Révolution.¹⁶ La fameuse 'modernité' émergeant au dix-neuvième siècle a d'ailleurs probablement pour caractéristique majeure d'être précisément en grande partie construite par le sentiment même d'une rupture et d'une modernité: performativité juridique de la Révolution, mais aussi mentale et discursive. Le fait psychique est ici déterminant dans les pratiques et les événements eux-mêmes. Exemple inverse: les spécialistes de Voltaire ont fini par penser que le tremblement de terre de Lisbonne de 1755 n'avait été qu'un événement symbolique dont la portée avait été créée de toutes pièces par le 'Poème sur le désastre de Lisbonne' de Voltaire, alors que ce séisme a effectivement secoué toute l'Europe, l'Afrique du Nord, et est l'un des plus violents qu'ait connu l'Europe sur plusieurs siècles.¹⁷

Plus encore, travailler sur un corpus de la tradition propre à chaque discipline, c'est s'interdire de travailler à l'articulation de la culture intellectuelle et de la culture populaire, de l'individuel et du collectif. De tels travaux existent bien sûr, mais l'entreprise reste un immense chantier précisément du fait de la division disciplinaire. Au point que l'on s'étonne que l'idée de 'mentalités intellectuelles' a suscité l'étonnement, parce qu'aux intellectuels, on réserve le droit de sortir du règne des mentalités, ou encore de l'idéologie, pour leur accorder la dignité supérieure d'être maîtres de leur pensée, de leurs textes, de leurs idées. Une telle division des disciplines, quand bien même elle est tempérée par de nombreuses rencontres individuelles, gêne aussi le développement d'enquêtes essentielles: d'une part une recherche sur la participation des plus grandes œuvres originales à des mentalités et à des enjeux bien ordinaires (Leibniz défenseur de l'ordre établi, Voltaire fer de lance des Lumières mais aussi exemple ordinaire de déiste empêtré dans ses contradictions d'opposant aux Églises mais se refusant à l'athéisme, etc.); d'autre part une recherche sur l'effet de propagation de pensées savantes, dont on prétend le plus souvent qu'une fois vulgarisées, elles sont édulcorées, alors que cette vulgarisation peut parfois révéler les enjeux essentiels de la dite pensée savante.

Dans ce domaine, il y a donc toujours tout à faire, notamment aborder les textes savants avec un regard d'historien, pratiquer véritablement une histoire de la philosophie, des sciences, de la littérature, en replaçant ces

16. Voir Laurent Loty, 'La Révolution éclairée par les *Nuits de Paris*', *Revue des Sciences humaines* 83:212 (1988), p.49-60.

17. Voir Laurent Loty, 'Le meilleur des mondes selon *Candide*', *Notre histoire* 105, n° spécial *Voltaire* (novembre 1993), p.41-43, et 'Mal', 'Optimisme', 'Providence', *Inventaire Voltaire*, éd. Jean-Marie Goulemot, André Magnan et Didier Masseur (Paris 1995), p.880-81, 989-90 et 1115-16.

Pour l'indisciplinarité

savoirs dans le cadre plus large d'une histoire de la culture, et d'une histoire de ce dont notre présent hérite alors même qu'il en diffère.

Cela signifie-t-il qu'il serait nécessaire de pratiquer la pluridisciplinarité ou l'interdisciplinarité? C'est une évidence, mais je voudrai proposer d'aller plus loin, avec tous les risques d'exagération que cela suppose, en avançant que l'une des manières de construire une recherche intéressante serait de pratiquer l'indisciplinarité.

Je m'interrogerai ici sur certains de mes propres sujets de recherche. Premier cas: l'histoire des rapports entre l'utopie et l'eugénisme, c'est-à-dire le projet politique d'amélioration de la qualité physique et morale d'une population par l'élimination des êtres considérés comme inférieurs ou la reproduction privilégiée des êtres censés être supérieurs. L'enquête conduit à trouver dans un bon nombre d'utopies, depuis *La Cité du soleil* de Campanella (1602-1623), et bien avant *Le Meilleur des mondes* de Huxley (1932), une représentation non seulement du gouvernement des hommes, mais encore de la nature, et à leur croisement, une volonté de gestion de la sexualité et de la reproduction pour le bénéfice du groupe érigé en entité transcendante, l'espèce, la population, la communauté. Bien avant l'eugénisme à proprement parler, fondé par le statisticien Galton dans les années 1880, bien avant la génétique du début du vingtième siècle, et l'eugénisme américain ou nazi qui se sont d'ailleurs bien passés de la génétique, l'eugénisme est un projet politique qui s'appuie sur différents types de savoirs et pratiques qui n'ont pas besoin des développements du génie génétique et que l'on retrouve dans des utopies depuis au moins le dix-septième siècle.¹⁸ Un des exemples les plus marquants est certainement *La Découverte australe* de Restif de La Bretonne (1781).¹⁹ Le héros Victorin colonise l'hémisphère austral grâce à l'invention d'une machine à voler et organise l'accouplement des différentes espèces d'hommes-animaux au bénéfice de l'Empire: hybridation des hommes de jour et des hommes de nuit pour produire de la main-d'œuvre capable de travailler jour et nuit, croisement des Européens et des Mégapatagons en vue d'améliorer la sagesse de la famille régnante, accouplement entre différents hommes-animaux au bénéfice de l'économie et de l'organisation politique de l'Empire. La sexualité est ici l'objet d'une biopolitique, comme elle l'était quelques années plus tôt dans les chapitres tardifs des *Bijoux indiscrets* de Diderot,²⁰ à ce détail près que Diderot ironisait sur la perfection de la politique biologique de ses

18. Laurent Loty, 'Science et politique en fiction', *Dictionnaire des utopies*, éd. Michèle Riot-Sarcey, Thomas Bouchet et Antoine Picon (Paris 2002), p.200-201 et 271.

19. Restif de La Bretonne, *La Découverte australe par un Homme-volant, ou le Dédale français* (1781; Paris, Genève 1979). Voir Laurent Loty, 'La Découverte australe (1781): une utopie évolutionniste et eugéniste', *Etudes rétrovives* 4-5 (1986), p.27-36.

20. Diderot, *Les Bijoux indiscrets* (1748), 'Des voyageurs' et 'De la figure et de la toilette des femmes', chapitres ajoutés, rédigés vers 1770-1775, publiés pour la première fois en 1798, dans *Œuvres*, t.ii (Paris 1994), p.204-16.

Laurent Loty

insulaire, tandis que Restif met en place de façon systématique ce qui sera l'un des idéaux de l'Europe de la fin du dix-neuvième siècle puis l'une des grandes tentatives pratiques du siècle suivant. Inversement, de grands propagateurs de l'eugénisme moderne, Galton le premier,²¹ ont écrit des utopies, avant que leurs projets eugénistes ne soient réactualisés et mis en pratique au vingtième siècle. Qu'en est-il de cette recherche? On peut d'abord la dire pluri- ou interdisciplinaire, et si les travaux sur ce sujet sont rares jusqu'à présent, c'est qu'il convient d'enquêter au croisement de l'histoire de la littérature et de l'imaginaire politique, de l'histoire des théories naturalistes, biologiques, statistiques, et de l'histoire des théories et des pratiques politiques. Mais au-delà de cette pluri- ou interdisciplinarité, que dire du *sens* de cette recherche? Une manière de répondre serait de dire qu'il s'agit d'une enquête historique. Mais il faut préciser que son sens est d'être tourné vers notre présent, vers la manière d'appréhender ce qu'il est convenu d'appeler la *bioéthique*. Faut-il précisément la classer dans cette discipline en voie de constitution, la bioéthique? Sûrement pas, en cela que tout son sens est de souligner que les véritables problèmes en la matière ne sont pas de l'ordre des progrès du génie génétique ni de l'ordre des réflexions éthiques, mais à l'articulation de l'individuel et du collectif et d'abord dans l'évaluation de questions biopolitiques. Disons que le sens de cette recherche est éthico-politique, voire à vocation juridique. En cela ce doit être le sens de cette recherche qui la détermine et non le fait que cela croise discipline littéraire, biologique ou politique.

Second cas: la thèse que j'ai pu rédiger sur l'histoire de l'émergence des notions modernes d'optimisme, de pessimisme et de fatalisme.²² Pour mener à bien ce travail d'une dizaine d'années (autre limite à l'indisciplinarité en thèse: il faut du temps), il fallait partir des débats théologiques sur l'existence du mal dans un monde créé par Dieu, ce qui donne naissance à cette solution apparemment rationnelle selon laquelle Dieu, s'il n'a pas pu faire le *maximum*, peut être justifié, et donc la foi maintenue, parce qu'il a fait l'*optimum*: c'est l'origine du mot optimisme, de 1737, et d'une idée qui est débattue dans toute l'Europe durant un siècle. Or, l'idée se déploie en économie de la nature, ce qu'on appellerait aujourd'hui l'idée d'équilibre des espèces en écologie, en économie politique aussi:²³ l'optimisme est au fondement de l'idée libérale selon laquelle avec ou sans Dieu, le système économique est organisé à l'*optimum*, la

21. On peut lire des extraits posthumes de *Kantsaywhere* de Francis Galton dans Karl Pearson, *The Life, letters, and labours of Francis Galton* (Cambridge 1914-1930).

22. Laurent Loty, *La Genèse de l'optimisme et du pessimisme (de Pierre Bayle à la Révolution française)*, thèse de doctorat de Lettres et sciences humaines, sous la direction de Jean-Marie Goulemot, Université de Tours, 1995.

23. Voir Laurent Loty, 'Métaphysique et science de la nature: Dupont de Nemours contre la théorie de l'instinct', *Nature, histoire, société: essais en hommage à Jacques Roger*, éd. Claude Blanckaert, Jean-Louis Fischer, Roselyne Rey (Paris 1995), p.327-40.

Pour l'indisciplinarité

suppression d'un mal, par exemple le chômage, produisant un plus grand mal, par exemple le prix élevé du travail qui menacerait le capital et mènerait au bout du compte à un chômage encore plus grand. La littérature de fiction entre dans le débat (des centaines de textes dont le texte le plus connu de toute la littérature des Lumières, *Candide ou l'Optimisme*). La question concerne encore les modèles de gouvernement. Il s'agit en fait d'un modèle de pensée des rapports entre l'individu et le tout, profondément héritier d'une pensée théologique, tout comme son opposé et *alter ego* le pessimisme. Par des chemins trop longs à retracer ici, la fin de cette histoire est que nous sommes tous persuadés aujourd'hui que l'optimisme et le pessimisme sont de nature purement psychologiques, et que l'un s'oppose à l'autre, alors que le souvenir du passé permet de comprendre que durant un siècle, l'adversaire de l'optimisme n'a jamais été le pessimisme, mais l'athéisme, et le déterminisme qui lui était corrélé, un déterminisme susceptible d'aller paradoxalement de pair avec un volontarisme politique: ne pas évaluer si le monde est le meilleur ou le pire possible, mais connaître les causes du mal et agir sur ces causes quand cela est possible.²⁴ Le sens de cette recherche est dans la dénonciation d'une idéologie de la soumission, optimiste ou pessimiste, au monde tel qu'il est, idéologie qui s'est précisément d'autant mieux répandue, jusque dans les mots les plus courants, que l'une de ses forces tient précisément à l'histoire de la division disciplinaire établie entre théologie, philosophie, littérature, mathématiques, psychologie, sociologie, ou politique.²⁵

Est-ce une recherche qui appartient à une discipline? Elle est évidemment transdisciplinaire, mais peut-être finalement indisciplinaire. En tout cas, il a parfois paru indiscipliné à des philosophes de dire que Leibniz avait trouvé une idée certes puissante, mais somme toute assez simple, d'ailleurs énoncée par des dizaines d'auteurs de l'époque, et aussi, selon ses propres critères de logique, totalement contradictoire, comme l'expliquent bien ses adversaires de l'époque. Il a parfois paru assez indiscipliné d'expliquer en quoi l'idée d'optimisme est avant tout au service d'une idéologie de la soumission, d'ailleurs à la fois libérale et autoritariste. Si Leibniz est passionnant pour son inventivité fictionnelle

24. Laurent Loty, 'Hasard, nécessité', 'Optimisme, pessimisme', 'Providence', *Dictionnaire européen des Lumières*, éd. Michel Delon (Paris 1997), p.534-35, 794-97 et 920-21; édition américaine révisée et augmentée: 'Chance, necessity', 'Optimism, pessimism', 'Providence', *Encyclopedia of the Enlightenment* (Chicago, IL 2001), i.231-33; ii.950-53 et ii.1120-21.

25. Pour ne prendre que l'exemple des mathématiques qui semblent jouir d'une radicale autonomie (jouir ou pâtir?), voir Laurent Loty, 'Condorcet contre l'optimisme: de la combinatoire historique au méliorisme politique', *Condorcet mathématicien, économiste, philosophe, homme politique*, Actes du Colloque international de Paris, 8-11 juin 1988, éd. Pierre Crépel et Christian Gilain (Paris 1989), p.288-96; et 'Mathématiques et théologie: le concours sur l'optimisme de l'Académie de Berlin (1755). Collision des degrés de perfection et collusions entre foi, raison, salut, bonheur, grandeurs négatives, morale, économie et politique', *Sciences, musiques, Lumières: mélanges offerts à Anne-Marie Chouillet*, éd. Ulla Kölving et Irène Passeron (Ferney-Voltaire 2002), p.11-36.

Laurent Loty

dont Borges a bien su jouer, pour la discipline 'philosophie' il est encore souvent une autorité dont il convient de dire la cohérence interne, et non pas un objet d'étude inscrit dans une histoire de la culture européenne qui a encore des effets idéologiques aujourd'hui.

Plus généralement, dans la mesure du possible, c'est au chercheur singulier de définir son corpus et ses méthodes, et surtout le sens de sa recherche, avec les disciplines, contre les disciplines, ou hors discipline. Derrière cette défense d'une indisciplinarité, il y a évidemment une forme d'appel à l'autogestion de la recherche, à l'énonciation d'une voix personnelle qui, quoique traversée par les savoirs disciplinaires, ne répondrait pas à la question, déjà ancienne, du lieu d'où l'on parle, par l'affirmation: 'de telle discipline'. Et c'est paradoxalement à ce prix que les disciplines peuvent, probablement, ne pas perdre leur sens, le sens de la recherche.

Les limites de cette indisciplinarité sont évidemment nombreuses. Nous sommes tous à la fois autodidactes et disciplinés. Le moyen de tendre vers l'indiscipline serait d'abord de pratiquer un regard réflexif sur la ou les disciplines de notre formation. Ensuite, le développement d'une recherche a besoin de lieux, d'espaces de rencontre, de communautés d'échanges, finalement d'institutions voire de territoires. Le problème est alors d'éviter toute sclérose disciplinaire, de remettre régulièrement en question le sens d'une recherche, le sens d'une institution, le sens et les frontières d'un territoire.²⁶ Enfin, l'indisciplinarité s'oppose évidemment à la plupart des structures et instances de professionnalisation, par exemple en France le Conseil national des universités ou les commissions du Centre national de la recherche scientifique.²⁷ Il faut ajouter que la revendication d'une indiscipline ne peut peut-être se faire qu'après un long apprentissage disciplinaire. Elle est aussi, évidemment, plus ou moins facile à formuler selon la situation professionnelle dans laquelle on se trouve.

Mais si j'ai prôné cette position assez radicale, ce n'est pas par manque de compréhension de tout ce qu'apporte la discipline, entre autres choses la possibilité de s'y opposer par la suite. C'est peut-être surtout parce que je m'interroge sur la possibilité d'une corrélation forte entre spécialisation disciplinaire, division du travail, et formes de désengagement politique, de désengagement dans l'érudition, dans le repli disciplinaire. Cela ne signifie pas qu'inversement l'indisciplinarité soit nécessairement le gage d'un engagement qui ait du sens, ni d'un travail de qualité. Mais du moins, le

26. Claire Salomon-Bayet, 'Le style et l'objet', *L'Histoire des sciences de l'homme: trajectoire, enjeux et questions vives*, éd. Claude Blanckaert, Loïc Blondiaux, Laurent Loty, Marc Renneville, et Nathalie Richard (Paris 1999), p.283-88.

27. Ce qui n'empêche toutefois pas que le CNRS, le plus important organisme public de recherche français, et européen, défende parfois la pratique de l'interdisciplinarité, s'interroge sur les manières de la favoriser. Voir par exemple la publication régulière *Sciences de l'homme et de la société: lettre du département SHS du CNRS*, notamment 'La logique disciplinaire ou interdisciplinaire du développement scientifique', *Tribune libre* 50 (juin 1998), p.22-31; et 'L'interdisciplinarité en sciences de l'homme et de la société', Dossier 'Le point sur...' 55 (1999), p.1-30.

Pour l'indisciplinarité

fait de délier la recherche et la discipline a cet avantage d'obliger à repenser le sens de ce que l'on fait, à donner à sa recherche un sens supplémentaire à celui de l'éventuelle contribution au développement d'une discipline. En cela, l'indisciplinarité peut désigner autre chose que la transdisciplinarité.

Pour finir, je souhaiterais exprimer mon intérêt pour des réactions à ces quelques considérations volontairement accentuées sur l'idée de discipline, sur les savoirs sur l'homme non institutionnalisés, sur les prédéterminations de la recherche par l'appartenance à une discipline, et surtout, sur cette étrange idée et ce drôle de terme: l'indisciplinarité²⁸. Pour telle ou telle recherche que nous effectuons, nous sentons-nous plutôt agréablement inscrit dans une discipline, avec toutes les marges de liberté que des contraintes préalables procurent aussi, évidemment? Nous sentons-nous au croisement de plusieurs disciplines? Notre objet ou nos enjeux définissent-ils d'eux-mêmes une démarche singulière qui nous semble échapper à un territoire disciplinaire? Avons-nous éprouvé le besoin de jouer avec les disciplines? de faire l'histoire des disciplines dans lesquelles nous travaillons?

L'éventuelle défense de l'indisciplinarité est une question qui se pose aussi bien à tous ceux qui peuvent être responsables de l'organisation de formations, de disciplines ou qui souhaitent instaurer une distanciation à l'égard des disciplines. C'est finalement une question qui concerne l'École en général, Université comprise, et d'une autre manière encore, les écoles doctorales:²⁸ l'École a aussi pour fonction de discipliner, l'Université de former aux disciplines et à l'interdisciplinarité. L'ensemble peut-il et doit-il déboucher sur des élèves, des maîtres, des docteurs, des chercheurs, disciplinés ou indisciplinés? Une chose paraît sûre: la nécessité de ne jamais perdre de vue les sens de la discipline, et de l'indiscipline, des sens qui ne sont pas nécessairement inscrits dans la discipline elle-même, mais qui sont à chercher ailleurs.

Indisciplinarité: la notion et la pratique me paraissent importantes. Elles sont à coup sûr paradoxales, et non sans risques. La question est à la fois individuelle et collective. Elle est à la fois absolue et relative. Les réponses ne peuvent être que complexes. Elles comportent une part de spontanéité et dépendent des investissements ou engagements psychiques, éthiques et politiques de chacun. Elles sont stratégiques aussi: car ce sont les moments et les lieux, les circonstances et l'analyse qu'on en fait, qui permettent de déterminer dans quelle mesure l'accent doit être mis sur la disciplinarité (et avec elle sur la pluri- ou interdisciplinarité), ou bien sur l'exigeante et difficile transdisciplinarité, ou bien encore sur cette radicale indisciplinarité.

²⁸. En France, les Ecoles doctorales sont les institutions universitaires qui sont responsables de la formation des étudiants de troisième cycle, qui préparent un diplôme d'étude approfondie (prochainement appelé Master), puis un doctorat (plus ou moins le PhD).